

# Vous prévoyez déménager ?

---

Document sur l'accessibilité de l'environnement extérieur et intérieur lors d'un déménagement

Vous prévoyez déménager et vous débutez vos recherches ? Pensez à vérifier l'environnement extérieur et intérieur de votre futur lieu de résidence. Ce document pourrait vous éviter de choisir un endroit non approprié, voire même très peu accessible pour une personne vivant avec un problème de vision.

JE FAVORISE un environnement résidentiel qui comporte :

	Des trottoirs
	Des arrêts, des feux de circulation
	Une épicerie
	Une pharmacie
	Un dépanneur
	Un parc
	Une école / garderie
	Un arrêt d'autobus (avec autobus fréquents)
	Une station de métro
	Un lieu de culte (exemple : une église)
	Accessibilité aux loisirs
	Une banque
	Une clinique médicale / un CLSC
	Le temps de déplacement est convenable entre chez moi et les services

JE FAVORISE un accès extérieur au bâtiment qui présente ces avantages :

	Une entrée facile à repérer du trottoir public
	Un trottoir d'accès à l'édifice
	Une main courante aux escaliers
	Un accès de plain-pied à l'édifice et/ou une rampe d'accès pour fauteuil roulant
	Un éclairage suffisant
	Une boîte aux lettres accessible
	Les trottoirs sont déneigés l'hiver

J'ÉVITE de choisir un environnement résidentiel qui présente :

	Une intersection complexe (exemple : avec bretelle d'accès)
	Une entrée de centre commercial près (avec stationnement)
	Un carrefour giratoire
	Une route rurale non contrôlée à traverser
	Une voie ferrée à traverser
	Une piste cyclable à traverser (parallèle ou perpendiculaire à votre trottoir)
	Beaucoup de bruits environnants extérieurs (usine, poids lourds, quartier industriel, etc.)

JE FAVORISE un milieu intérieur qui présente ces avantages :

	Une main courante de couleur contrastante aux escaliers
	Des bandes avertissantes aux escaliers (1 <sup>re</sup> et dernière marches)
	Une pente pour fauteuils roulants
	Un éclairage suffisant (corridors, salles communes, escaliers...)
	Possibilité d'un contrôle de la luminosité naturelle (toile solaire, rideaux opaques...)
	Une boîte aux lettres accessible
	Des ascenseurs adaptés (synthèse vocale, boutons d'appel en braille et gros caractères)
	Une signalisation facile à lire et bien éclairée (étages et services)
	Des contrastes permettant d'identifier les salles, les portes, etc.
	Des services liés à la santé
	Un dépanneur
	Un lieu de culte
	Des loisirs
	Un système de communication (interphone) audible
	Logement avec rangements faciles d'accès (attention à la hauteur, la profondeur)
	Une salle de bain adaptée au besoin

J'ÉVITE de choisir un milieu intérieur qui présente :

	Un éclairage insuffisant
	Un environnement encombré
	Immeuble à plusieurs étages sans ascenseur

Assurez-vous de visiter le quartier visé à différentes heures du jour, le soir, la semaine et la fin de semaine.

Pour obtenir des conseils ou pour qu'une analyse d'environnement soit effectuée préalablement à votre choix de résidence, consultez votre spécialiste en orientation et mobilité de l'Institut Nazareth et Louis-Braille.

Auteures : Nathalie St-Laurent et Hélène Guérette

Révisé en avril 2016 : Équipe – Programme aîné Montréal-Laval

### **Institut Nazareth et Louis-Braille**

1111, rue Saint-Charles Ouest

Longueuil (Québec)

J4K 5G4

450 463-1710

1 800 361-7063

*Centre intégré  
de santé et de  
services sociaux de  
la Montérégie-Centre*

**Québec** 